

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 27 FEVRIER 2020

2020 - 19 SUBVENTION A L'ASSOCIATION SMILE

L'an deux mille vingt, le Jeudi 27 Février, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 20 Février 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 15

Votants : 14

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Titulaires absents :

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz (excusé)
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (excusé)
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte (excusé)
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale (excusé)
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Gérard BARRIER

Affichage le 28 Février 2020

2020-19 SUBVENTION A L'ASSOCIATION SMILE

Vu la délibération n°2017-05 du Comité Syndical du 9 février 2017 portant adoption des statuts de l'association SMILE

Pour rappel, les deux Régions Bretagne et Pays de la Loire, en partenariat avec les Métropoles de Nantes et de Rennes ainsi qu'avec les Syndicats Départementaux de l'Energie d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique, du Morbihan, de Vendée (et du Finistère en ce qui concerne les îles non interconnectées), ont porté en 2015 la candidature SMILE, lauréate en 2016 de l'appel à projet REI lancé en 2014 par les ministères de l'économie et de l'énergie dans le cadre du plan Nouvelle France Industrielle.

Considérant, le projet de mise en place d'une vitrine physique, le Showroom, qui permettra d'assurer le rayonnement des projets et savoir-faire nationaux en matière de Smartgrids,

Considérant l'intérêt pour le SYDELA de participer à cette démarche en qualité de membre fondateur de l'association,

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité :

- D'accorder une subvention de fonctionnement à l'association SMILE d'un montant de 12 500 euros.

Le Président,
Bernard CLOUET

